Titre **5 RNCP** Dirigeant de Société de Sureté et de Sécurité Privée le 24/11/2022
Titre **3 RNCP** d'Agent de Prévention et de Sécurité par l'arrêté du 27/12/2018
Habilitations **CléA & CléA numérique** délivrées par Certif Pro le 14/03/2023
Habilitation **SST** délivrée par la CNH N° H30777/2018/SST-1/O/12 07/07/2023
Autorisations du **CNAPS**: FOP-075-2024-11-29-20240587567 & FOR-075-2027-02-11-20210587549

EASY SUCCESS

Titre « Dirigeant de Société de Sûreté et de Sécurité Privée »

Document: ES_FAP_1_06-2025

FICHE D'AUTO-POSITIONNEMENT D3SP

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Civilité :	○ Madame	C Monsieur				
Nom :						
Prénom :						
Nature, intitulé complet et n	iveau de la certificatio	n:				
Intitulé complet :		Dirigeant de Société de Sûreté et de Sécurité privée				
Niveau :		Niveau 5				
		EASY SLICCESS				
Autorité responsable de la certification :		EAST SUCCESS				
Cochez la case qui corresp	ond à votre situation					
C F	Première demande	○ Renouvellement	○ Prolongation			

La fiche d'auto-positionnement est à compléter obligatoirement en amont de toute démarche de VAE.

Il vous permettra de vérifier la correspondance entre votre expérience et le contenu du diplôme D3SP.

L'objectif est de vous aider à évaluer vos chances de réussite dans la démarche VAE.

Nous vous invitons à vous positionner pour chaque module constitutif de la formation D3SP dans le tableau ci-dessous.

		Mon activité ne m'a pas permis d'aborder ce thème	Mon activité m'a permis d'acquérir des connaissances de base sur ce thème	Mon activité m'a permis d'acquérir des connaissances approfondies sur ce thème	Mon activité m'a conduit à me spécialiser sur ce thème
Le droit du travail	Les règles d'embauchage et de				
	rupture du contrat de travail				
	La réglementation des conditions de travail				
	La réglementation en matière				
	d'hygiène et de sécurité				
	Les règles de représentation du personnel				
Environnement	Dispositions du livre VI du code de la				
juridique	sécurité intérieure (code de				
	déontologie, usage des armes, exercice exclusif,)				
	Dispositions utiles des code pénal,				
	code de procédure pénale et code				
	civil (concept de légitime défense,				
	conditions d'appréhension,				
	fonctionnement des juridictions				
	pénales et civiles,)				
	Les garanties liées au respect des				
	libertés publiques (respect de la vie				
	privée, rôle de la CNIL,)				
	L'environnement institutionnel (rôle				
	du ministère de l'intérieur, du préfet et du Conseil national des activités				
	privées de sécurité).				
Sécurité globale	Le rôle des forces de sécurité				
	publique d'Etat et le rôle de la police				
	municipale				
	Organisation du secteur de la sécurité privée				
	Spécificités par branche de la sécurité privée				
	Formation universitaire et				
	professionnelle en matière de				
	sécurité privée				
Equipements et techniques en	Les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes				
matière de sécurité privée	Les équipements de communication				
	interne fixes, mobiles et embarqués				
	Les équipements de protection individuelle				
	Les équipements de protection				
	mécanique, les équipements de				
	protection électronique et systèmes				
	d'alarmes.				
	Les systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance				
	Les systèmes de contrôle d'accès				
l'entreprise	Les processus de création d'une				
	entreprise en général et d'une				
	entreprise de sécurité en particulier				
	Les modalités de reprise et rachat				
	d'entreprise L'analyse des risques de l'entreprise				
	(bail, domiciliation, image/				
	réputation,)				
	1 / /			1	

	1		T	
	La stratégie commerciale et			
	marketing			
	Les formes juridiques des sociétés et			
	conséquences afférentes. Le statut			
	fiscal et social des dirigeants			
	Les approches financières (la			
	comptabilité d'entreprise, les termes			
	et mécanismes financiers)			
	Le seuil de rentabilité (moyens			
	nécessaires pour démarrer l'activité,			
)			
	Les aides et prévoyance (de			
	financement, de négociation de prêt,			
	d'assurance)			
Appel d'offres	Les donneurs d'ordre publics			
	(collectivités territoriales,).			
	Droit des contrats administratifs			
	Les donneurs d'ordre privé. Droit des			
	contrats privés (marchés spécifiques			
	et risques associés,)			
	Analyse d'un appel d'offres (la			
	décomposition d'un prix horaire,)			
	Répondre à un appel d'offres			
	(analyser les besoins, présenter et			
	défendre son offre)			
	Gestion de la relation clientèle (le			
	processus de sous-traitance, les droits			
	du client et donneur d'ordre, les			
	avenants au contrat)			

Pour le détail des rubriques repris dans ce tableau, vous pouvez vous référer à « la fiche formation D3SP » sur https://www.easysuccess.fr/d3sp